JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[*Genèse*, II, 15.]

Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[*Virgile.*]

Vol. 4 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 25 Décembre 1872 No 13.

Courrier de St Hyacinthe

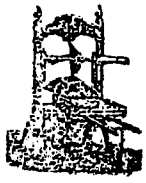

☞Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance, Une augmentation de 33½ p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

—o—

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts.

Adresses d'affaires, $3 par année.

Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

☞Jours de Publication.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi.

Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance$1.

***

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

—o—

3 fois par semaine, 12 mois, $3, 6 m. $1·5
do Et. Un. 12 mois $4; 6 m. $2
1 fois par semaine, 12 mois $1·50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois $2.00, 6 m. $1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. $1
" " " " E'U $2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance $1

Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

Camille Lussier,
Bureau du Conari
St. Hyacinthe,
.Q

REUNION DU CONSEIL D'AGRICULTURE.

Le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec a tenu plusieurs séances la semaine dernière, à Québec. Voici ce qu'écrit à ce sujet le correspondant parlementaire du "Journal des Trois-Rivières :

"Le principal objet des délibérations a été les causes du dépérissement de l'Agriculture, et le meilleur remède pour les faire disparaître. Les membres ont, paraît-il, fait d'excellentes suggessions à ce sujet au Gouvernement

" Nous applaudissons à leurs efforts et nous sommes sûrs que le Gouvernement comprendra qu'il doit de toute nécessité encourager l'agriculture de la manière la plus efficace, et rétablir l'équilibre qui paraît avoir été détruit par les enseignements disportionnés, accordés au commerce. Nous croyons savoir que les membres du Conseil se sont placés sur ce terrain, et ont réclamé pour l'agriculture une part égale.

"Le conseil d'agriculture qui s'occupe d'un intérêt vital pour le pays, paraît être paralysé dans son action par le manque de ressources. En effet, que peut-il faire avec une somme de $8 à $10,000 qu'il divise entre les nombreuses sociétés d'Agriculture de la Province.

" Un octroi plus considérable pourrait être employé très utilement. Quelques milliers de piastres de plus seulement, permettraient au conseil d'accorder dans chaque paroisse une prime pour les terres les mieux cultivées, ce qui serait, croyons-nous, un des moyens les plus propres à perfectionner la culture. Ce dernier moyen est tout-à-fait pratique et engagerait les gens à utiliser les théories qui leur seraient proposées dans un bon journal agricole, et dans les lectures données à cet effet.

Nous croyons donc que les Députés serviraient un grand intérêt public en pressant le Gouvernement d'augmenter l'octroi du Conseil d'Agriculture, afin de lui permettre d'accorder des primes et d'avoir un organe dans la presse pour répandre l'instruction agricole.

" Nous apprenons aussi avec plaisir que les membres du Conseil, ont formé une société pour le reboisement du pays C'est M. Levêque de L'Assomption qui en est le président. Chaque membre n'a qu'une condition bien facile à remplir, c'est de planter chaque année sur ses propriétés, une dizaine d'arbres. Nous faisons des vœux pour que cette société réussisse, car on peut difficilement calculer les richesses qu'elle peut procurer dans quelques années, alors que le bois sera comme en Europe, d'un prix fabuleux."

Haras National.

Les journaux de Québec nous apprennent que M. Bonnement a fait adopter par le conseil d'agriculture, l'idée émise par lui il y a quelques semaines, de de la création d'un haras national, comme moyen d'arriver à l'amélioration de la race chevaline.

Nous voyons que ce projet—tout nouveau en cette province— jouit d'une grande faveur dans la presse. Déjà, beaucoup de félicitations ont été adressées à M. Bonnement et au conseil d'agriculture pour cette initiative.

Nous regrettons pour notre part, de ne pouvoir partagé l'enthousiasme que ce projet parait avoir inspiré à d'autres. Ce n'est pas que nous le repoussions absolument. La réalisation de cette idée pourrait nous être avantageuse. Mais, nous n'avons encore par devers nous aucune raison pour nous en convaincre. Et nous pouvons affirmer que le public en est au même point que nous. Nous sommes réellement étonné de la hâte que l'on met à placer ce projet au premier rang des nécessités actuelles.

Nous devons sans doute nous empresser de profiter des lumières et de l'expérience que d'éminents étrangers viennent mettre à notre disposition. Et en particulier, nous devons prêter aux paroles de M. Bonnement une attention délicate et respectueuse. Mais enfin, M. Bonnement ne peut se formaliser de ce que nous demandions d'être parfaitement renseignes sur la valeur de tel ou tel projet, lors même qu'il en serait l'auteur.

Nous attachons une extrême importance à l'idée de M. Bonnement. Suivant nous, la création d'un haras, ou l'abandon de ce projet peut avoir une grande influence sur notre richesse agricole Nous osons même dire que cette idée nous